

Chartres, le 5 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SÉGUR
DE LA SANTÉ**

Investissements du quotidien :

17 millions d'euros aux établissements de la région Centre-Val de Loire dont 2.470.000 € pour l'Eure-et-Loir

Après l'annonce le 9 mars dernier par le Premier ministre du plan de relance pour l'investissement dans le système de santé, l'ARS Centre-Val de Loire délègue aux établissements de santé de la région une première enveloppe de 17 millions d'euros pour faire face à leurs besoins d'investissements du quotidien.

Dans le cadre du Ségur de la santé, un investissement inédit, massif et ambitieux de 19 milliards d'euros dans le système de santé a été annoncé début mars. Pour la région Centre-Val de Loire, ce sont ainsi 517 millions d'euros qui sont octroyés (cf. notre communiqué de presse du 9 mars).

Une première déclinaison concrète de ces crédits se traduit dès à présent dans un volet «Investissements du quotidien», pour lesquels 17 millions sont alloués à l'ensemble des établissements de santé de la région, qu'ils soient publics ou privés. Ces premiers crédits font partie d'une enveloppe régionale de 55 millions d'euros qui seront consacrés cette année et lors des quatre exercices suivants à ces investissements essentiels pour le quotidien des personnels de santé.

Ces crédits visent à améliorer rapidement et significativement les conditions de travail des équipes au quotidien, par l'achat de petit matériel et d'équipements courants notamment.

La répartition des crédits a fait l'objet d'échanges avec les fédérations hospitalières (Fédération Hospitalière de France, Fédération de l'Hospitalisation Privée et Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires). Des concertations vont être organisées au sein de chaque établissement,

conformément à la volonté de pouvoir décider des investissements à réaliser au plus près des besoins des professionnels de santé et des réalités locales.

Pour l'Eure-et-Loir, ce sont 2.470.000 € qui seront alloués aux établissements hospitaliers, de la façon suivante :

Investissements du quotidien en Eure-et-Loir

Etablissements / Structures	Enveloppe allouée
CENTRE HOSPITALIER DE CHARTRES	800 000 €
CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE HENRI EY	260 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE DREUX	760 000 €
HOPITAL LOCAL DE LA LOUPE	40 000 €
CENTRE HOSPITALIER NOGENT- LE- ROTROU	90 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUDUN	194 000 €
CRF BEAUROUVRE - SITE DE BLANDAINVILLE	56 000 €
KORIAN PARC DE GASVILLE	30 000 €
PÔLE MÉDICAL MAISON BLANCHE	45 000 €
CL. NEPHROLOGIQUE DE MAISON BLANCHE	25 000 €
INSTITUT DIABETOLOGIE NUTRITION CENTRE	30 000 €
CLINIQUE LA BOISSIÈRE	25 000 €
HOPITAL PRIVE D'EURE ET LOIR	90 000 €
LE C.A.L.M.E. ILLIERS COMBRAY	25 000 €
TOTAL	2 470 000 €

Chiffres clés pour la région Centre-Val de Loire

17.000.000 € d'enveloppe régionale, dont :
13 748 000 € aux établissements de santé publics
2 568 000 € aux établissements privés lucratifs
684 000 € aux établissements privés non lucratifs

Contact presse :
Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet
Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52
ars-cvl-presse@ars.sante.fr